



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



Déposé / Reçu le

15 FEV. 2024

Greffe

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0794 746 635**

Nom

(en entier) : **AHMAD FRIED CHICKEN**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue rogier 132 - 1030 SCHAERBEEK**

Objet de l'acte : Transfert siège social - Démission/Nomination administrateur

Le soussigné, agissant en la qualité d'administrateur de la SRL Ahmad fried chicken, énonce par le présent

procès-verbal, avoir pris ce jour au siège social de la société, les décisions suivantes :

1/ La nomination de Monsieur Khan Mohamad Suleman en date du 14 février 2024 en tant qu'administrateur.

2/ La démission de Monsieur Ahmad Afaq en date du 14 Février 2024 de son poste d'administrateur.

3/ La cession de 30 actions détenues par Ahmad Afaq vers Monsieur Khan Mohamad Suleman.

4/ La cession de 20 actions détenues par Ghaffar Saadam vers Monsieur Khan Mohamad Suleman.

4/ La nouvelle répartition des actions se présente comme suit :

Khan Mohamad Suleman	50 ACTIONS
Ghaffar Saadam	50 ACTIONS
Soit au total	100 ACTIONS

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée après lecture du présent procès-verbal.

Fait en trois exemplaires à Bruxelles, le 14/02/2024

Pour accord,

Khan Mohamad Suleman

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/02/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).